

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

12e séance du mardi 25 janvier 2022

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Le Conseil communal de Lausanne

_	vu le postulat de M ^{me} Marie-Thérèse Sangra et crts : « Utilisons les potentialités du solaire
	thermique pour concrétiser la transition énergétique lausannoises »

- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne le mardi vingt-cinq janvier deux mille vingt-deux.

Le président :

Le secrétaire :